

Concours interne du Capes et Caer - Capes

Section sciences de la vie et de la Terre

Programme de la session 2018

Le programme des concours CAPES interne SVT et CAER interne SVT sont les programmes de SVT en cours dans l'enseignement secondaire, soit :

- Pour le collège :
 - o les programmes de SVT parus au [BOEN spécial n°11 du 26 novembre 2015](#)
 - o le socle commun de connaissances, de compétences et de culture paru au [BOEN n° 17 du 23 avril 2015](#)
- Pour le lycée :
 - o Classe de seconde : [Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010](#)
 - o Classe de première S : [Bulletin officiel spécial n° 9 du 30 septembre 2010](#)
 - o Classe de 1ère L/ES : [Bulletin officiel spécial n° 9 du 30 septembre 2010](#)
 - o Classe de Tle S : [Bulletin officiel spécial n° 8 du 13 octobre 2011](#)
 - o Enseignement de CBSV en première STL : [Bulletin officiel spécial n° 3 du 17 mars 2011](#)
 - o Enseignement de CBSV en terminale STL : [Bulletin officiel spécial n° 8 du 13 octobre 2011](#)
 - o Enseignement d'exploration « MPS » en classe de seconde : [Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010](#)
 - o Enseignement d'exploration « sciences et laboratoire » en classe de seconde : [Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010](#)

Le niveau de maîtrise attendu pour les notions scientifiques relatives à tous les domaines de ces programmes est celui de la licence.

D'autre part il est rappelé aux candidats qu'ils se doivent de connaître le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.